

MAIRIE DE SAVIGNY

Département du Rhône



Le 2 mars 2023

Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

7 mars 2023 à 20h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
-
1. Délibération relative à l'emploi de médecins généralistes vacataires
 2. Création d'un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe
 3. Vote du budget 2023 du Centre de Santé Municipal
 4. Vote des tarifs municipaux
 5. Délibération autorisant madame le maire à signer une convention avec le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) pour l'étude des autorisations d'urbanisme
 6. Délibération autorisant madame le maire à renouveler les conventions financières avec la commune de l'Arbresle pour l'accueil de jeunes enfants au sein de l'accueil de jeunes enfants Pause Tendresse
 7. Délibération autorisant madame le maire à signer la convention avec le Département pour l'abribus installé sur la route départementale n°7 Bas de Taylan

Information :

- ✓ Travaux des commissions (comptes rendus)
- ✓ Informations de la CCPA

Le Maire

Monique LAURENT

